

## Bulletin de commande

Billets / Publicité / parking / nettoyage

13<sup>e</sup> édition • 21-23.01.2020

À RETOURNER POUR LE 22 NOVEMBRE 2019

N'est prise en considération que dûment complétée!

### 1. COORDONNÉES

Nom et adresse  
de l'exposant

### 2. COMMUNICATION AUPRÈS DE VOS CLIENTS, FOURNISSEURS ET PARTENAIRES

		NOMBRE
<b>Cartes d'exposant</b> barème stand: de 1 à 20 m <sup>2</sup> = 4 cartes gratuites de 21 à 40 m <sup>2</sup> = 6 cartes gratuites de 41 à 60 m <sup>2</sup> = 8 cartes gratuites de 61 à 80 m <sup>2</sup> = 10 cartes gratuites de 81 à 120 m <sup>2</sup> = 12 cartes gratuites dès 121 m <sup>2</sup> = 14 cartes gratuites		<b>Total désiré, y compris les gratuites</b>  <i>Les cartes supplémentaires seront facturées CHF 25.- par carte. Ces cartes sont nominatives et non transmissibles.</i>
<b>Bons d'entrée à prix réduit</b> valable du mardi 21 janvier au jeudi 23 janvier <i>L'entrée à Agrovina pour le public est fixée à CHF 15.-. Seuls les bon d'entrées commandés par vos soins et enregistrés en ligne vous seront facturés à CHF 7.-</i>		<b>Imprimez votre logo sur chaque billet d'entrée:</b> <input type="checkbox"/> de 500 à 2'499 billets: <b>CHF 400.-</b> <input type="checkbox"/> dès 2'500 billets: <b>CHF 500.-</b>
<b>Flyers</b>	gratuit	
<b>Affiches</b> max. 4 affiches	gratuit	
<b>Autocollants</b> pour mailing / enveloppes	gratuit	
<b>Autocollants</b> pour véhicules	gratuit	

### 3. PARKING EXPOSANT

		NOMBRE
<b>Parking exposant</b>	CHF 50.- / place	
<i>Vignette à retirer contre paiement comptant dès le mercredi 15 janvier 2020 au kiosque / information, dans le hall du CERM 1.</i>		

### 4. NETTOYAGE

<input type="checkbox"/> Nos services sont à votre disposition pour le nettoyage de vos stands. Veuillez cocher si vous désirez un nettoyage de votre stand.	<b>CHF 45.- / heure</b>
---	-------------------------

## 5. PRÉSENCE SUR L'ÉCRAN GÉANT

### 1 écran géant LED 4x3 m situé devant l'entrée du Salon.

- CHF 1'500.-**
- Visibilité parfaite, de jour comme de nuit, grâce à la technologie LED la plus récente
  - Possibilité de diffuser tout type de média (images fixes, vidéos); l'écran n'est pas sonorisé
  - Durée du clip par partenaire: 20 secondes (passage 8 fois par heure / partenaire)
  - 12 partenaires maximum par écran
  - Diffusion en boucle durant le Salon



## 6. LOGO SUR LE PLAN DES HALLES ET SUR LE PLAN DU CATALOGUE OFFICIEL

1 logo à l'emplacement de votre stand sur chaque plan disposé à différents endroits du Salon et sur le plan dans le catalogue officiel.

- CHF 500.-** Dans la limite de la place disponible

## 7. SAC OFFICIEL DU SALON / GIVE-AWAY / FLYERS

Partenaire du sac  
(seulement 1 partenaire possible)

- CHF 5'000.-**
- Votre logo sur une face du sac
  - 1 give-away ou flyer dans le sac officiel

Forfait give-away ou flyer dans le sac  
(plusieurs partenaires possibles)

- CHF 1'000.-**

La production et livraison des give-aways / flyers sont à la charge de l'exposant.

## 8. ANNONCE PUBLICITAIRE DANS LE CATALOGUE OFFICIEL AGROVINA

- ½ page n/b 148 x 105 mm **CHF 500.-**

- 1 page quadri 148 x 210 mm **CHF 1'000.-**

- ½ page quadri 148 x 105 mm **CHF 700.-**

## 9. AFFICHE F12

Mise à disposition de 3 espaces publicitaires géants F12 situés à des endroits stratégiques.

1 affiche à l'entrée du Salon. 2 affiches à l'entrées du Cerm 2.

- CHF 2'000.-** Hors production / plusieurs partenaires possibles

## 10. PUBLICITÉ SUR LE SOL DES HALLES

3 pièces au format L 100 x H 100 cm situés dans le CERM1 et 2. Emplacement à définir avec la direction du Salon.

- CHF 1'000.-** Production et montage inclus / plusieurs partenaires possibles

## 11. PUBLICITÉ DANS LES ESPACES SANITAIRES

Affichage, mise à disposition d'échantillons ou autre. CERM 1 (2 espaces) / CERM 2 (4 espaces).

- CHF 1'500.-** Hors production, échantillons et montage / seulement un partenaire possible

## 12. AFFICHAGE PERSONNALISÉ

- Nous souhaitons être contactés afin de connaître les différentes offres d'affichage.

LA TVA 7,7% SERA FACTURÉE EN SUS SUR TOUTES NOS PRESTATIONS.

La maison soussignée déclare, en cas d'attribution d'un stand, adhérer sans réserve aux clauses du règlement à l'usage des exposants ainsi qu'au tarif de location dont elle a pris connaissance.

N.B. Les documents relatifs à l'aménagement des stands seront remis dès l'attribution de l'emplacement.

LIEU ET DATE

TIMBRE ET SIGNATURE